



OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Le Collectif est une association loi 1901, CRÉE LE 17 JUIN 2014 PAR DES FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS, ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR DU HANDICAP ET DES PERSONNES PHYSIQUES.

Promouvoir l'Emploi Accompagné

Le Collectif promeut cette approche innovante, déjà partagée par de nombreux acteurs locaux. Il soutient son développement en France, l'emploi accompagné étant désormais intégré au droit français depuis sa reconnaissance officielle par la loi n°2016-1088 du 08 août 2016.

Favoriser la recherche

L'emploi accompagné n'est pas un dispositif figé, mais en constante évolution. Ce travail de recherche et d'innovation se décline en deux actions principales.

Documenter : le Collectif met au service de ses adhérents une base documentaire autour des thèmes du travail en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap.

Partager : le Collectif initie des travaux et des réflexions sur les thèmes essentiels que recouvre le concept d'emploi accompagné dans le but de dégager des modèles communs et des bonnes pratiques.

Informier le réseau des initiatives locales

En partageant et en diffusant les pratiques professionnelles par la publication du bulletin d'information et l'actualisation régulière de son site internet.

Coopérer avec nos homologues européens et internationaux

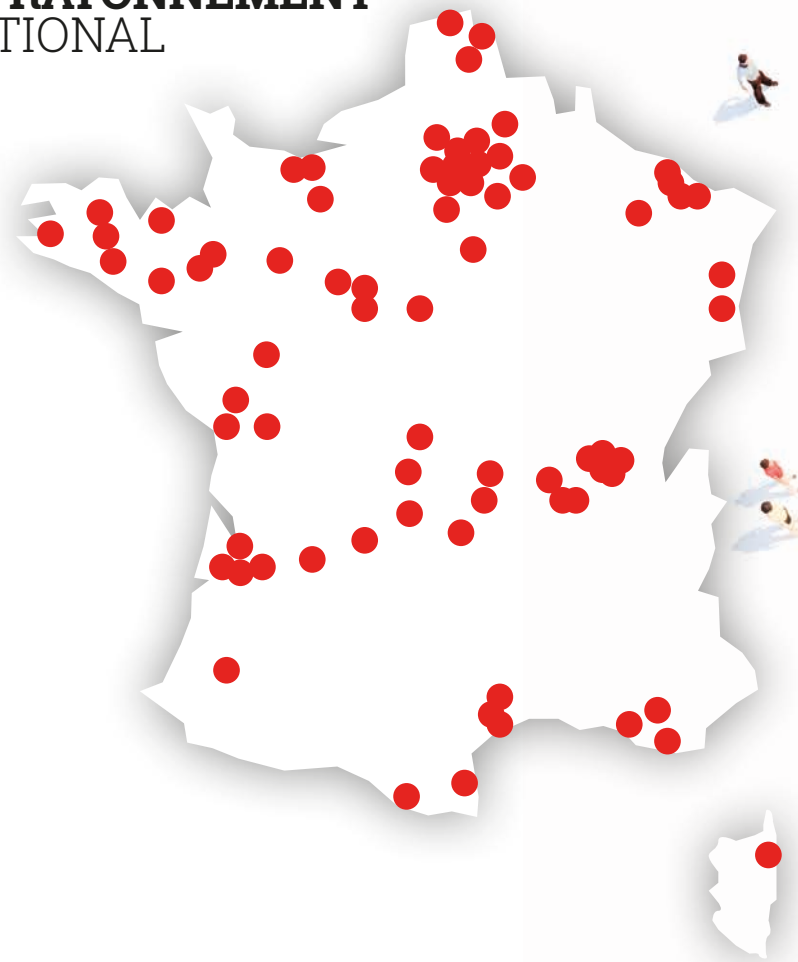
Le Collectif est adhérent de l'Association Européenne pour l'Emploi Accompagné (EUSE)

Représenter ses membres et être une force de propositions

Le Collectif porte les attentes et aspirations de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et des décideurs en matière d'emploi. Il est force de propositions pour la mise en œuvre et le développement de l'Emploi Accompagné. En 2017, plus de 100 adhérents ont rejoint le Collectif dont une majorité d'acteurs de terrain.

Fondé par plusieurs associations et fédérations représentatives de différents types de handicap (Santé Mentale France, FAGERH, NEXEM, CHEOPS, APF, LADAPT,...) il mobilise des acteurs nationaux, locaux, personnes physiques, employeurs privés et publics, organisations professionnelles et syndicales qui soutiennent le développement de l'emploi accompagné.

LE COLLECTIF FRANCE EMPLOI ACCOMPAGNÉ UN RAYONNEMENT NATIONAL



COLLECTIF FRANCE EMPLOI ACCOMPAGNÉ
199, rue Molière – 60280 Margny-lès-Compiègne
collectif@emploi-accompagne.fr – 09 72 47 89 05

www.emploi-accompagne.fr



ACCOMPAGNER L'EMPLOI en milieu ordinaire de travail

LE COLLECTIF, LIEU D'ÉCHANGES ET FORCE DE PROPOSITIONS

Photo de couverture: Fabrice / Design graphic & Photos: globalline / Impression: Ingriddoc



une relation de
confiance

« Ma disponibilité et mon écoute sont mes premiers outils de travail. »

« L'emploi accompagné c'est permettre aux employés et à l'employeur de développer leur pouvoir d'agir. »

« Mon métier est de conseiller et de guider les entreprises et les salariés. Je me positionne comme médiateur pour accompagner "au plus juste" la personne et l'employeur. »

« La confiance mutuelle est la base d'un accompagnement réussi. »

L'emploi accompagné assure l'intervention de conseillers dédiés, disponibles et réactifs, pour soutenir les employeurs et leurs salariés.



**LE TRAVAILLEUR,
ACCOMPAGNÉ**
JOHNNY, EMPLOYÉ LIBRE-SERVICE

“

« L'accompagnement me permet de continuer à progresser et à ce que si la boîte vient à fermer, retrouver un emploi par derrière. »

« L'emploi accompagné ça permet d'avoir plus confiance en soi dans l'entreprise et de garder une attitude de professionnel, en cohérence avec l'emploi. »

« Les plus de l'emploi accompagné c'est de bien s'occuper des gens et de ne pas les laisser tomber. »

« Être accompagné m'a aidé à être plus à l'aise et à oser parler devant les autres. Cela me permet de mieux m'intégrer à l'équipe de travail. »

L'emploi accompagné propose aux personnes en situation de fragilité, un appui et un soutien individualisé dans la recherche d'un emploi salarié et le maintien dans un parcours sans ruptures.

”



**LE CONSEILLER
EN EMPLOI
ACCOMPAGNÉ**
JEAN-CHRISTOPHE, EXPERT EN
RELATIONS HUMAINES



une relation de
professionnels



L'EMPLOYEUR
ODILE, CHEF D'ENTREPRISE

“

« Je rencontre régulièrement le conseiller qui nous accompagne, mon salarié et moi. Nous nous connaissons et nous pouvons aller tout de suite dans le vif du sujet. »

« Je suis impressionnée par la confiance en lui que mon salarié a développé au fur et à mesure de son accompagnement. »

« On voulait faire "quelque chose" mais on avait peur de ce qui se passerait après quelques mois et années. Savoir qu'on aurait un conseiller qu'on connaissait, disponible pour des avis pratiques et un soutien à la demande nous a rassurés. »

« Heureusement que le conseiller est là pour nous aider à nous y retrouver dans le maquis des sigles et des organismes, et pour monter certains dossiers administratifs. »

L'emploi Accompagné propose aux entreprises, et à leurs collaborateurs en situation de fragilité, un accompagnement personnalisé, dans la durée, afin de garantir une relation de qualité.